



LE
HERISSON
CRAVENTAIS



LE JOURNAL DE L'A.P.A.C.



Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :
Art. 1^{er}. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (... la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...): **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°5-
-JUILLET 1998-

-LE HERISSON CRAVENTAIS- N°5 (juillet 1998)

« Transmettons à nos enfants ce capital inestimable qu'est un environnement préservé »
(Brochure de l'A.P.A.C.)



EDITO

Juillet, Août... C'est le moment d'essayer d'oublier les tracasseries quotidiennes, sans toutefois s'endormir complètement.

Votre hériçon d'été vous propose un article sur un aspect de la population craventaise : les néo-ruraux (voir aussi sur ce sujet le billet du hériçon admiratif).

Il y a aussi quelques chiffres extraits du budget communal qui ne figurent pas dans la dernière Gazette (n°92).

Une nouvelle a été annoncée au Conseil municipal du 21 Juin : l'enquête publique sur le Plan d'Occupation des Sols (POS) aura lieu en Octobre-Novembre. Finalement la Mairie a décidé que le POS serait « modifié » et non pas « révisé ». Que va-t-il sortir de cette modification ? On verra...

En attendant, **BONNES VACANCES ET A BIENTÔT !**



ARTICLE L. 2121-26 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle des procès verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la Commune et des arrêtés municipaux.

Chacun peut les publier sous sa responsabilité .

La personne visée au premier alinéa, désireuse de se faire communiquer la copie des budgets ou des comptes d'une commune peut l'obtenir à ses frais aussi bien du Maire que des services déconcentrés de l'Etat .

Les néo-ruraux de nos villages



Depuis une vingtaine d'années, 60% des communes rurales sont en train de se repeupler avec des gens qui viennent des villes. Il ne peuvent évidemment remplacer les agriculteurs sans qui un village n'est plus un village. Mais ils apportent un sang neuf aux communes rurales.

Cette population nouvelle est très variée : tous les âges, tous les milieux sont représentés et c'est tant mieux ; la diversité est un facteur d'équilibre.

Les raisons qui ont poussé les gens à s'installer à la campagne sont également variées. Certains n'ont pas vraiment choisi, ils sont là un peu par hasard, à cause d'événements heureux ou malheureux et souvent ils repartent ailleurs.

D'autres au contraire réalisent un rêve, un désir profond : vivre à la campagne, au contact des gens et des choses de la Terre, avoir sa maison, son jardin...

On appelle depuis peu ces nouveaux venus des néo-ruraux et c'est d'eux que dépend l'avenir des villages.

Ce qu'ils sont venus chercher en s'installant à la campagne, ils n'entendent pas le perdre. Ils sont très souvent les plus ardents défenseurs de la Nature, des paysages, du calme, des ~~relations conviviales~~ entre voisins. Pourtant ce ne sont pas des « écolo » purs et durs et encore moins l'équivalent des « baba cool » ou des hippies des années 70 ! Ils ne se lancent pas dans la fabrication de fromage de chèvre et ne s'éclairent pas à la bougie. Ils habitent des maisons neuves ou anciennes qu'ils restaurent, pourvues du confort moderne et le plus souvent agréables à voir, nichées dans un jardin, grand ou petit mais toujours entretenu avec soin.

Ces néo-ruraux intéressent beaucoup les sociologues car, depuis environs 15 ans, ils sont en train d'inventer sous nos yeux un nouveau mode de vie qui n'est ni celui de la ville ni celui de la campagne traditionnelle ni surtout celui des banlieues, qu'elles soient luxueuses ou déshéritées. Non, c'est autre chose et on ne sait pas encore très bien quoi.

Ce qui est sûr c'est que pour ces nouveaux ruraux les villages sont surtout des lieux de vie. Ils vivent à la campagne mais en relation étroite avec la ville : ils y travaillent souvent, vont y faire leurs courses, vont s'y distraire... Mais pour rien au monde ils ne voudraient retourner y vivre en permanence.

Comment sont-ils accueillis par les villageois ? Bien en général, sauf quand, au lieu de les respecter, ils jouent les petits colonisateurs et les donneurs de leçons. Cela arrive, hélas, de temps en temps. Mais le plus souvent, passé un temps d'adaptation, tout se passe bien .

Cravent est un bon exemple de village revivifié, dès les années 70, par les néo-ruraux. Beaucoup sont à l'APAC et ça n'a rien d'étonnant.



Reconstitution des investissements immobiliers réalisés ou projetés par la commune, d'après les comptes 1997 et 1998.

Après examen des comptes 1997 et du Budget primitif 1998, voici ce que la commune a acheté ou envisage d'acheter en 1998 :

- 455 000 F : achat du terrain Heudes
- 495 000 F : achat d'une maison (sans doute pour loger des jeunes)
- 147 000 F : achat de bois et forêts
- 40 000 F : achat de terrain (sans doute pour le futur étang)

TOTAL 1 137 000 F

Voilà donc la municipalité embarquée dans une politique d'achats immobiliers importants.



Le Hérisson Admiratif...

Tout va trop vite ! Je suis perdu !

Avant c'était clair. Y'avait d'un côté des « indiens », vieux conservateurs retraités, farouches partisans de l'immobilisme et, de l'autre côté, y'avait le Maire, son conseil et quelques autres, qui étaient le progrès, l'avenir, le bonheur, qu'ils disaient.

Et aujourd'hui, voilà que j'apprends de la bouche même du Maire (voir Gazette n°92, bilan à mi-mandat), qu'il doit faire face à un deuxième clan de dangereux extrémistes, Craventais récents qui voudraient tout bouleverser. D'où les sort-il ceux là ?

Et le voilà du coup qui se transforme en arbitre impartial et souverain. Quel artiste !

